

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance extraordinaire (no. 1) du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le jeudi 16 décembre 2021 à 19h sous la présidence de Madame Danie Deschênes, mairesse. Exceptionnellement, les membres participent à la séance par vidéoconférence, et la séance est diffusée sur internet, le tout en conformité avec l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020 de la Ministre de la Santé et des Services sociaux du Gouvernement du Québec dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Présences:

Madame la conseillère, Natalia Pereira

Messieurs les conseillers, Bruno Roy, Bernard Groulx, Daniel Lauzon et Jean Fournel

Mesdames Katherine-Erika Vincent, directrice générale, Catherine Fortier-Pesant, greffière, Julie Périgny, trésorière-adjointe et monsieur Guillaume Laforest, trésorier

Monsieur le conseiller Normand Pigeon est absent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19H

2021-12-486 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Bruno Roy appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2021-12-487 ADOPTION DU BUDGET 2022

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx appuyé par le conseiller Bruno Roy et résolu d'adopter le budget 2022, comme suit :

REVENUS	2022
Taxes	
- Foncière générale	12 565 003 \$
- Tarification	3 364 283 \$
- Taxes de secteurs	373 302 \$
Paiement tenant lieu de taxes	127 235 \$
Imposition de droits	1 639 500 \$
Services rendus	654 515 \$
Amendes et pénalités	45 000 \$
Intérêts	179 001 \$
Transferts	392 704 \$
Autres revenus	245 000 \$
Total des revenus	19 585 543 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	2 052 304 \$
Sécurité publique	3 765 221 \$
Transport	3 659 977 \$
Hygiène du milieu	3 900 663 \$
Santé et bien-être	94 807 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 163 394 \$
Loisirs et culture	3 394 773 \$
Frais de financement	413 245 \$
Total des dépenses de fonctionnement	18 444 384 \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	1 141 159 \$
Remboursement en capital	1 071 131 \$

AFFECTATION	
Transfert à l'état des activités d'investissement	111 868 \$
Surplus accumulé non affecté	
Surplus accumulé affecté	
Réserve financière et fonds réservés	(41 840) \$
Total	70 028 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET	0 \$

Qu'un document explicatif du budget 2022 soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, et ce, en lieu et place d'une distribution de porte-à-porte.

ADOPTÉE

PÉRIODE PUBLIQUE DE QUESTIONS

Les questions doivent porter exclusivement sur le budget 2022.

2021-12-488 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu de lever la séance à 19h44.

Danie Deschênes
Mairesse

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/sb
